



## Lieux de souche

Romain Belleau (5865)

### LA ROCHELLE (Charente-Maritime), quelques ancêtres protestants

Lors du congrès de la Fédération française de généalogie à Poitiers en septembre 2015, les présidents québécois et français de la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs ont présenté des projets d'itinéraires québécois en France sur les traces des ancêtres. Quelque temps auparavant avait eu lieu le lancement d'un dépliant intitulé *Chemins du Québec, sur les traces de la Nouvelle-France, les lieux de mémoire canadiens à La Rochelle*. Le parcours a été réalisé avec les étudiants du Master e-tourisme et ingénierie culturelle des patrimoines, et Mickaël Augeron de l'Université de La Rochelle (promotion 2014–2015); il peut être vu sur le site Internet <http://objectifpatrimoine.larochelle.fr/>.

J'ai eu l'idée de partir sur les traces de quelques ancêtres protestants originaires de La Rochelle — impossible de parler de tous — et sur les lieux qu'ils ont dû connaître au hasard d'actes, connus ou nouveaux.

#### Le temple

N'oublions pas que jusqu'en 1628 et le siège et la chute de la ville, les protestants y étaient majoritaires. Certains de ces ancêtres ont abjuré en arrivant dans la colonie, d'autres l'avaient fait avant de partir.

On sait que, dans les années 1660, des habitants ont été forcés de quitter la ville parce qu'ils ne respectaient pas les conditions posées pour y demeurer, comme on le verra plus loin.

Le grand temple de la place du Château, aujourd'hui place de Verdun, est confisqué aux protestants après le siège de 1628; il devient église catholique puis cathédrale à partir de 1648.

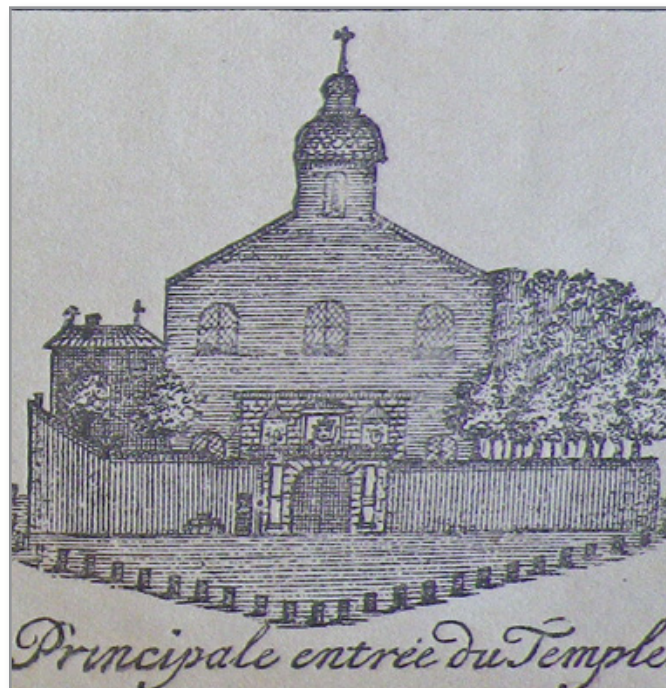
Le temple de la Villeneuve, construit en 1630, fut démoli en 1685. Le nom de la rue du Prêche, perpendiculaire à la rue Saint-Louis, en conserve le souvenir.

Sur son emplacement se trouve la chapelle de l'hôpital Saint-Louis.

#### Quelques ancêtres

##### Rocheteau et Resnau

Suzanne Rocheteau, née le 9 avril 1642, est baptisée au temple le dimanche 13 avril (et non le 14, comme indiqué ailleurs); elle est la fille de Charles et Esther Renaudeau (c'est ce patronyme qu'on lit dans l'acte). Elle épouse Jean Boutin à Château-Richer le 22 septembre 1661. Elle est dite alors de la paroisse de Sainte-Marguerite à La Rochelle.



Dessin du temple dans BAIRD, *Histoire des réfugiés*.  
Photo fournie par l'auteur.



Chapelle Saint-Louis.  
Photo fournie par l'auteur.

Les parents de Suzanne avaient contracté mariage devant le notaire Chesneau à La Rochelle le 21 décembre 1628 : Charles Rocheteau, tailleur d'habits, originaire du bourg du Poiré sous La-Roche-sur-Yon en Poitou (ancien nom de La-Roche-sur-Vie, actuel département de la Vendée), demeure à La Rochelle ; il est le fils de Jacques, cordonnier, décédé, et Marie Gautreau ; la future est née à La Rochelle, fille de Zacharie Resneau (elle signe Resnau), tailleur d'habits, décédé, et Marie Bodin. Les premiers mots du contrat indiquent bien que les deux futurs époux sont protestants : *Sur le Traite du Mariage Parlé a faire et qui au plaisir de Dieu Saccomplira Sellon les Sollemnitez de Leglise Refformee.*

Dans son testament, rédigé le 28 octobre 1629 par le même notaire Chesneau, Esther Resneau indique qu'elle désire être *ensépulturée sellon l'ordre usité en l'église pretendue Refformée de cette ville de laquelle [elle fait] profession.* Elle lègue tous ses biens à son mari, Charles Rocheteau, absent.

### Bédard et Girard

Le dimanche 20 mars 1644 *ont este espouses* au temple Isaac Bedart (*sic*) et Marie Girard. Deux fils sont baptisés au même endroit, Jacques le 18 décembre 1644 (il est né le 15) et Louis le 7 février 1655 (il est né le 25 janvier) ; une fille naîtra en Nouvelle-France le 12 mai 1664. Isaac Bédard, Marie Girard et leur fils Jacques abjurent la religion protestante le 2 avril 1660 à La Rochelle.

Le 24 mars 1657, chez le notaire Raffet, Isaac Bédard (*sic*), charpentier de gros œuvre *demeurant en cette ville* (La Rochelle), et Marie Girard *cèdent, quittent et transportent* à Pierre Bussiere, maître tailleur d'habits,

*une maison à fest couverte de thuilles avec toutes et chacunes ses appartenances [...] size et sittiée en ceste dite ville en La venelle du temple confrontant dun costé a la maison de Mr Jacques Gaigneur huissier [...] dautre Coste au jardin deppendant de la commanderie du temple du bout derriere a la maison de leonard marchand et francoise pillard et du bout devant a ladite venelle du temple.*

L'abbé Coutant, dans l'un de ses Cahiers, situe ainsi la partie de la ville où se trouve cette maison :

*La Commanderie Magistrale du Temple, à La Rochelle, se trouvait placée dans un vaste îlot de maisons, délimité par la rue du Temple, le canton [angle ou coin] de la Caille ou des Changes, la rue de l'Hôtel de Ville, les rues Dupaty et du Palais, revenant jusqu'au canton des Petits Bancs ou square Fromentin.*

L'acte parle aussi d'une rente constituée par les parents de Marie Girard, Pierre (*sic*) Girard et sa femme. Les dictionnaires généalogiques indiquent cependant que les parents de Marie Girard sont Simon et Françoise Giraudet... Ces derniers se sont mariés au temple le 13 juillet 1620.

### Doucinet

Le 1<sup>er</sup> mai 1640, toujours au temple, se marient Pierre Doussinet (*sic*) et Flieriance Canteau. Le 17 février 1641, leur fille Marguerite, née le 14, y est baptisée. Le 19 mai 1647, ce sera

Élisabeth, une autre fille du couple, qui y sera baptisée ; comme souvent dans les actes anciens, le patronyme de la mère est féminisé : Quantelle. Élisabeth épouse Jacques Bédard à Québec le 4 octobre 1666 ; elle est dite alors de Notre-Dame-de-Cougnés à La Rochelle.

### Chalifou

On a vu plus haut que Charles Rocheteau, père de Suzanne, lorsqu'il contracte mariage en 1628, demeure à La Rochelle, mais qu'il est originaire du Poiré. Il est certain que la ville de La Rochelle attirait des gens de toute la région, soit pour y trouver du travail, soit pour s'y marier, ou encore en attente d'un embarquement pour les îles des Antilles ou pour la Nouvelle-France. Pour d'autres, c'est à l'occasion d'un baptême. C'est le cas de Paul Chalifou (Chalifour) qui naît à Périgny le 26 décembre 1612, mais qui est baptisé au temple de La Rochelle le 30 du même mois. C'est aussi dans cette ville, mais dans l'église de Notre-Dame-de-Cougnés, qu'il épouse Marie Jeannet le 10 avril 1644.

Paul Chalifou est dit maître charpentier, de la même paroisse que son épouse ; l'acte précise même qu'un contrat a été passé devant le notaire Teuleron ; l'un des témoins nommés dans l'acte s'appelle Elie Bourbaut, peut-être le père de Pierre Bourbeau dit Lacourse, qui contracte mariage en Nouvelle-France devant le notaire Cusson le 21 octobre 1676 et s'établit à Cap-de-la-Madeleine. Devenu veuf, Paul Chalifou vient en Nouvelle-France où il épouse Jacqueline Archambault le 28 septembre 1648.



Notre-Dame-de-Cougnés.  
Photo fournie par l'auteur.

### Javelot (Javeleau, Javelleau)

Anne Javelot, née le 14 juin 1636, est baptisée au temple le 19 août suivant. Elle est la fille d'André, marchand, et Sephora Lescure. Elle contracte mariage une première fois dans la colonie avec Jean Gariguet le 24 août 1666 ; l'acte est annulé, et elle épouse Jacques Lebeuf à Québec le 24 janvier 1667 ; dans chacun de ces deux actes, elle est dite originaire de Saint-Nicolas de La Rochelle.

Le minutier du notaire Moreau conserve une procuration du 3 mars 1640 établie à Bayonne par Pierre Javelleau, bourgeois et marchand de cette ville, à son fils Pierre aussi marchand de Bayonne

*pour se transporter Ez Ville de Bourdeaux Larochelle et ailleurs ou besoing sera et En Icelles demander prendre et recevoir toutes et Chascunnes les Sommes [...] marchandises et Autres choses dhues audit Sr constituant par quelques Personnes que Se soict.*

Le notaire Moreau indique qu'il est chargé de cette procuration par contrat passé entre Pierre Javeleau et Joseph Javeleau. Je n'ai pas pu rattacher ces Javeleau à la famille d'Anne.

Anne Javelot, migrante, a une homonyme : le 18 décembre 1646 est signé chez le notaire Teuleron le contrat de mariage entre Jacques Geoffroy, marchand de La Rochelle, veuf de Vincente Le Vasseur, et Anne Javeleau, veuve en dernières noces d'Abraham Desbois ; deux sœurs de la future sont présentes, Judith et Marthe. Notons encore la présence de Jacques Boisdon, gendre du futur à cause de sa femme Renée Geoffroy ; rappelons que Jacques Boisdon et Renée Geoffroy sont les parents de Louise Boisdon, épouse de Claude Pothier, venue en Nouvelle-France avec son mari et leurs enfants. Le mariage projeté doit se faire selon les règles de la religion catholique, comme le disent les premiers mots de l'acte :

*Sachent tous que sur le traicté du mariage parlé a faire Et qu'au plaisir de Dieu S'accomplira en face de nostre mere Sainte Eglise Catholique apostolique et romayne.*

Je n'ai pas pu rattacher encore ces Javeleau à la famille de la migrante.

Le 25 juillet 1654 est signé le contrat de mariage entre Pierre Raynier, compagnon charpentier demeurant à La Rochelle, et Suzanne Javeleau, fille d'André et Sephora Lescure, demeurant en la maison de Mathieu Moreau, marchand blanchonnier [blanchisseur de peaux de mouton], de la ville. Anne assiste au contrat.

Les actes suivants trouvés semblent indiquer qu'André Javeleau n'habite plus La Rochelle.

Le 23 mars 1661, Suzanne Maynard au nom du seigneur de La Jarne (6 km de La Rochelle) baille à titre de ferme pour cinq ans à Pierre Chaignault l'aîné et André Javeleau, marchands de La Rochelle, une pièce de marais située dans la paroisse de Notre-Dame à La Jarne.

Le 24 janvier 1662, André Javeleau, marchand demeurant dans la paroisse de Notre-Dame à La Jarne, *estant de present en ceste Ville de La Rochelle*, propriétaire d'une maison et jardin à Aytré (3 km de La Jarne), s'engage à payer aux prêtres de l'Oratoire, à cause de leur chapitre de Saint-Barthélémy, trente sols de rente annuelle.

André Javelleau signe au bas de ces deux actes.

## Léonard

Marie Léonard naît le 17 juillet 1633 et est baptisée au temple le 31 courant. Elle est la fille d'Étienne et Madeleine Desbois. Le 8 juillet 1664,

*Marie Léonard, fille âgée de trente un ans et plus [en fait il lui manque quelques jours pour avoir ses 31 ans], fille de deffunctz Estienne Léonard marchand poissonnier de cette ville et de Magdeleine Desbois sa femme ses pere et mere [...] Sur La Sainte Resolution des il y a longtemps prise par Ladite Leonard de Renoncer au monde et consacrer sa vie aux louanges Et Service de Dieu, Et œuvres de charité envers Les pauvres,*

est admise comme sœur converse chez les religieuses hospitalières de La Rochelle. Elle fait donation de ses biens, lesquels lui proviennent de son *guain et espargne, n'en ayant aucun de succession*. Mais le 6 février 1666, Marie Léonard a quitté le couvent *pour n'en avoir pu supporter la regle et austreitte* (austérité?) et s'est retirée *en son particulier*. Le 7 mai 1666, elle est de nouveau devant le notaire ; elle affirme qu'elle a *changé de vollonté et pris resolution d'aller establir sa demeure dans quelque couvent hors de la province*. Finalement, elle se trouve en Nouvelle-France, sans doute à l'automne 1666. Elle épouse, le 24 janvier 1667 à Trois-Rivières, René Rémy, originaire de l'Huître (Aube). Le couple n'a pas d'enfant. Marie Léonard décède en juillet 1688.

Il n'était pas question ici de citer tous les migrants de religion protestante venus de La Rochelle. J'ai évoqué quelques personnes sur lesquelles mes recherches m'ont fait trouver des actes nouveaux ou moins connus.

On aura pu remarquer les différences entre le lieu de baptême et de mariage des parents ou des migrants eux-mêmes, le temple, et les paroisses données dans les actes au Québec. Il y a eu à l'évidence des conversions, volontaires ou contraintes, et pas seulement pour ceux qui souhaitaient émigrer en Nouvelle-France. Suzanne Javeleau, la sœur d'Anne, signe un contrat de mariage dont les premiers mots précisent bien que l'union doit se faire suivant les règles catholiques. Sans doute sommes-nous là devant les conséquences de la prise de la ville en novembre 1628, et des obstacles posés ensuite à la pratique de la religion protestante. Ainsi, il devient interdit à tout protestant de s'installer dans la ville s'il n'y était pas domicilié avant les événements de 1628. Comme je l'ai rappelé, le temple est confisqué et devient une église catholique.

Les archives municipales de La Rochelle conservent des listes d'habitants, ainsi cet

*Extrait des noms de Ceux qui ont este Condemnez de Vider Cette Ville et fauxbourgs par Messieurs Les Commissaires de pollice pour Sy estre habituez Contre et au prejudice de la declara (ti) on du Roy de 1628, depuis Lannee 1647 Jusques en 1661.*

Une ordonnance du 11 novembre 1661 confirme l'ordonnance de l'intendant Colbert du Terron proclamant que les étrangers protestants

*pourront demeurer dans la dite ville pour y exercer leur trafic à la charge de ne pouvoir y acquérir aucun*

*fonds ni droit de bourgeoisie, comme les protestants sortis de la ville auparavant la descente des Anglais pour n'être pas compris dans la rébellion; les catholiques non originaires de la ville qui ont épousé des femmes de la R.p.R. [Religion prétendue Réformée] dans laquelle ils font élever leurs enfants et les enfants des originaires et domiciliés catholiques romains qui professent la R.p.R. qui ont atteint l'âge de majorité pourront pendant la vie de leur père demeurer dans la ville et après leur décès, les enfants de la R.p.R. devront se retirer de la ville.*

On voit l'extrême sévérité des autorités contre ceux qui continuaient à pratiquer la religion protestante. En 1661, Josias Martin est condamné pour avoir *chanté des psaumes en sa maison, en telle sorte qu'ils ont été entendus des voisins et passants*: il est expulsé de la ville. L'avocat du roi, Pierre Bomier, explique:

*Ne suffit-il pas à tous ceux de la R.p.R. que le Roy leur ait permis de chanter dans leurs temples et dans leurs maisons privées, sans aucun bruit, veulent-ils, sous prétexte que le roy leur a accordé ce privilège avec restriction, l'étendre au-delà des termes de son édit et de son arrêt?*

Cet incident m'en a rappelé un autre, raconté par Marguerite Bourgeoys dans ses *Écrits autographes*, survenu lors de la traversée avec Jeanne Mance vers la France en 1658.

*Le navire sur lequel nous nous embarquâmes pour aller en France, écrit-elle, était tout rempli de huguenots; il n'y avait que cinq ou six hommes de catholiques, outre Mlle Mance et moi. [...] Ces huguenots chantaient leurs prières soir et matin, et dans d'autres temps. Mais quand nous fûmes sous la ligne, Mlle Mance les pria de ne point chanter à leur coutume, leur représentant qu'elle était obligée de rendre compte de tout ce qui se faisait sur le navire; et ils cessèrent leurs chants. (Épisode rapporté par Marie-Claire Daveluy dans *Jeanne Mance*, 1934, p. 184.)*

Après tout, les ordonnances du roi devaient bien être respectées des deux côtés de l'Atlantique, et sur l'océan, dans un navire du roi, de la Compagnie des Cent-Associés ou de celle des Habitants!

Toujours en 1661, le même avocat, Bomier, au nom du roi, plaide à La Rochelle contre les ministres protestants de Tandebartz et Lortie qui se font appeler *ministres de la R.p.R. établie suivant l'Édit en la ville de La Rochelle*: ils doivent se désigner simplement comme ministres de la R.p.R. ainsi que l'indiquent les édits:

*il suffit, explique le procureur, que nos rois leur ayant osté l'infâme nom d'hérétiques et de calvinistes, quoiqu'ils soient de ceux que le roi Jacques d'Angleterre qualifiait d'hérétiques insensés, infâmes, infidèles, ignorants, apostats, gens sans cervelles, incendiaires, boutefeux, vraies pestes de l'église et de l'état, nonobstant cette faveur, les ministres sont encore*

*assez hardis pour prendre la qualité de ministres de l'église établie suivant l'édit à La Rochelle:*

pour cette contravention, ils sont condamnés chacun à dix livres d'amende...

Un autre document des archives municipales est intitulé *Extraict des noms de Ceux qui ont abjuré la Religion pretendue reformée Et embrassé la R. [religion] catholique apostolique et romayne*; on trouve à la page intitulée «*Ceux des Peres Jesuites depuis 1658*», à côté de l'année 1661, la mention suivante:

*Suzanne Rocheteau aagée de 19 ans fille de Jacques (sic) et dester regnaud ses père Et mere de la paroisse de Saint Sauveur du xii may 1661,*

ce qui indiquerait qu'elle aurait abjuré juste avant de partir pour la Nouvelle-France, puisqu'elle s'y marie le 22 septembre (mais elle est dite dans l'acte au Québec de la paroisse de Sainte-Marguerite...).

On y trouve aussi les noms (suivis sans doute de la date de leur abjuration) de

*Marie Mazouer de la paroisse de Cougnes du 27 décembre 1661, Anne Lespine fille aagée denviron 24 ans du 4 febvrier 1660, Isaacq et Jacques Bedard et Marie Girard natifs de ceste ville de La Rochelle du 2 avril 1660,*

comme on l'a vu plus haut...

## Le temple actuel

Le temple actuel de l'église réformée se situe rue Saint-Michel dans l'ancienne église des Récollets. Un intéressant musée y est adjoint.

Place de l'Hôtel-de-Ville trône la statue du maire Jean Guiton, symbole de la résistance de la ville au siège de 1628; le pavage qui l'entoure représente une croix huguenote.

Le nom de la rue Gargouilleau, et la porte d'une ancienne maison au 22 de cette rue, rappellent l'un des premiers lieux de culte protestant de la ville au deuxième tiers du xvi<sup>e</sup> siècle. C'est d'ailleurs là que se marient le 24 mars 1596 Zacharie Resnau et Marie Bodin (voir plus haut).

## Le couvent de la Providence

En terminant, comment ne pas évoquer le couvent de la Providence, lieu d'hébergement temporaire de certaines filles avant leur embarquement pour la Nouvelle-France? Le fait est connu par le compte rendu de la visite que fit au couvent l'archevêque de La Rochelle en 1667, dont quelques lignes sont rapportées ici et là (mais je n'ai pas pu retrouver le texte complet de la visite de l'évêque). Celui-ci indique que sont hébergées au couvent

*soixante filles desquelles quinze ont fait leur abjuration de l'hérésie, et les autres de pauvres petites filles orphelines tirées la plupart de leurs parents religieux qui les faisaient aller au presche et les instruisaient dans la religion prétendue réformée. Et six autres que les curés des paroisses ont tirées des mains de leurs parents qui menaient une vie scandaleuse*

afin d'empescher leur perte. Et quatre demoiselles bien sages qu'elles ont receues depuis peu par les mains des Pères de l'Oratoire et Jésuites pour les instruire et eslever avec cinq autres dans le Canada au premier embarquement.

Je tire cet extrait de l'ouvrage de Georges Barbotin. L'auteur ajoute encore

que parfois des orphelines de l'hôpital général de Paris étaient envoyées à La Providence de La Rochelle, d'où, après un temps plus ou moins long, elles étaient embarquées pour le Canada.

Je n'ai pas trouvé d'autre preuve de la présence de Filles du roi au couvent de la Providence.

Une plaque en hommage à ces *Filles du Roy* a été apposée en 2013.



Couvent de la Providence.  
Photo fournie par l'auteur.

#### SOURCES :

Pour les recherches généalogiques à La Rochelle, les lieux à connaître et à fréquenter sont les archives départementales, les archives municipales, et la médiathèque Michel-Crépeau qui possède un important fonds patrimonial.

- Archives départementales, sources utilisées: les notaires Chesneau (3 E 252 pour 1628 et 1629), Demontreau (3 E 311 pour 1654, 3 E 318 pour 1661, 3 E 319 pour 1662, 3 E 321 pour 1664 et 1666), Moreau (3 E 59/213 pour 1640), Raffet (3 E 3179 pour 1657), Teuleron (3 E 1295 pour 1646).
- Archives municipales, cotes GG ARCHANC 737, et Catalogue de la Série E supp.
- BARBOTIN, Georges. *Les Religieuses de Saint-Joseph de la Providence de La Rochelle d'après les notes de l'abbé C. Gelézeau*, La Rochelle, Imprimerie Masson, 1928, 45 p.
- BELLEAU, Romain. « Les Filles du roy de La Rochelle », *Généalogie en Aunis*, n° 95, 2<sup>e</sup> trimestre 2013, p. 9–18.
- COUTANT, Bernard. *La Rochelle: les grands hôtels particuliers, le port, le secteur piétonnier: les cahiers du Père V. Coutant*, La Rochelle, éd. Navarre, 1979.
- DAVELUY, Marie-Claire. *Jeanne Mance, suivie d'un Essai généalogique sur les Mance et les De Mance par M. Jacques Laurent*, Montréal, 1934, Éditions Albert Lévêque, 1934, 428 p.
- DUCLUZEAU, Francine (coord.). *Histoire des protestants charentais (Aunis, Saintonge, Angoumois)*. Paris, Editions Le croît vif, 2001, 370 p.
- Fichier *FrancoGène*, [www.francogene.com/](http://www.francogene.com/).
- Fichier *Origine*, [www.fichierorigine.com/](http://www.fichierorigine.com/).
- LACHIVER, Marcel. *Dictionnaire du monde rural. Les mots du passé*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Fayard, 2006, 1438 p., coll. Les indispensables de l'histoire.
- LANGLOIS, Michel. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois (1608–1700)*, Québec, La Maison des ancêtres inc., Les Archives nationales du Québec, Les Éditions du Mitan, 1998–2001, 4 volumes.
- MÉLISSON, Céline. *Mémoire de maîtrise sur les Filles du roy originaires de La Rochelle*, consulté aux archives départementales.
- Musée rochelais d'histoire protestante. *Itinéraire protestant. La Rochelle et ses alentours*, [s. l. n. d.], IX–34 p.
- PERRON, Guy. Le blogue de Guy Perron: <https://lebloguedeguyperon.wordpress.com/>.
- *Programme de recherche en démographie historique (PRDH)*, Université de Montréal, ©1995–2015, [www.genealogie.umontreal.ca/fr/](http://www.genealogie.umontreal.ca/fr/).

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :  
[belleau.romain@gmail.com](mailto:belleau.romain@gmail.com)